Introduction

Grégory HAMEZ[1] et Béatrice VON HIRSCHHAUSEN[2,3]
[1] *LOTERR, Université de Lorraine, Metz, France*
[2] *Géographie-cités, CNRS, Aubervilliers, France*
[3] *Centre Marc Bloch, Berlin, Allemagne*

Cet ouvrage aborde les frontières politiques, non pas « par le haut » des droits souverains des États et des territoires qu'elles établissent et formalisent, mais « par le bas » des pratiques et de l'expérience qu'elles génèrent et qui façonnent leur réalité concrète. Nous nous intéressons ici à la production des espaces frontaliers par les pratiques de contrôle ou de passage, au prisme d'expériences individuelles ou collectives singulièrement hétérogènes. On sait que les espaces frontaliers sont fondamentalement discriminants et asymétriques, à l'image des rapports de pouvoirs à l'échelle du monde. Ils peuvent être en voie d'invisibilisation et de neutralisation pour les citoyens des États du Nord ou au contraire coercitifs et mortifères pour ceux qui ne jouissent pas de ce privilège. Ils ne sont pas restreints à une délimitation linéaire et continue, mais sont au contraire dilatés, fragmentés, disséminés dans des dispositifs de plus en plus complexes et ramifiés, au fur et à mesure de l'intensification des interdépendances de la mondialisation et de la sélectivité croissante des régimes de contrôle. Ce sont ces modalités pratiques et spatialisées de découpage du monde et de fabrique des inégalités que nous cherchons à saisir dans cet ouvrage, en partant des expériences et des pratiques plurielles qui y sont associées.

Les frontières sont en effet affaire d'expériences. Expériences banalisées et routinières dans le contexte familier de frontières pacifiées et ouvertes ; expériences au contraire redoutées et dramatiques pour ceux à qui elles sont fermées. Les expériences de la frontière sont à la fois individuelles et collectives. Elles marquent souvent la limite de la langue partagée, des habitudes, des codes connus ; elles marquent l'horizon de l'étranger

Les frontières comme lieux de découpage du monde,
coordonné par Grégory HAMEZ et Béatrice VON HIRSCHHAUSEN. © ISTE Editions 2026.

et de l'étrangeté. Pour paraphraser Georg Simmel, le proche et le lointain s'y télescopent. Les frontières donnent aussi forme à des expériences à distance : les sociétés y projettent des émotions nationales que les discours politiques mobilisent. Elles découpent le monde imaginé en des entités distinctes à qui elles donnent corps. Elles organisent les manières de se situer dans le monde et dans l'histoire, de définir l'altérité.

Les frontières sont aussi affaire de pratiques. Pratiques locales de ceux qui habitent à son voisinage et dont elles structurent le quotidien : on les traverse pour motif d'emploi, de coopération entre entreprises, d'achats, de loisirs, d'accès au soin, ou de relations amicales et familiales ; on use du différentiel qu'elles génèrent dans l'accès avantageux à certaines ressources. Pratiques contraintes par la surveillance et le contrôle, même dans le cadre d'espaces de coopération policière et douanière comme l'espace Schengen où la surveillance subsiste en changeant de forme. Pratiques des migrants internationaux, qu'ils soient légaux ou illégaux ; certains ne sont que de passage, d'autres sont bloqués d'un côté en attendant de pouvoir passer, voire parqués dans des camps. Pratiques des policiers, douaniers et militaires en charge de surveiller la frontière, ou des entreprises à qui la surveillance est sous-traitée. Pratiques des activistes et des ONG qui contestent les régimes de surveillance. C'est l'ensemble de ces pratiques qui produit la frontière et les espaces frontaliers.

L'attention portée aux expériences et pratiques prend en compte différents aspects, caractéristiques de l'ambivalence des frontières. Nous nous intéressons aux logiques multiscalaires qui articulent les contingences locales au statut par définition international et supranational des frontières. Nous cherchons à saisir les expériences et les pratiques en faisant place aux imaginaires. L'ouverture, la semi-ouverture ou la fermeture décident des pratiques et de l'expérience en espace frontalier, dans un rapport serré avec les imaginaires nationaux et régionaux ou locaux ; les grands récits nationaux confortent ou inversement contrecarrent les aspirations locales ; ils sont aussi contestés pour la violence et les inégalités qu'ils produisent ; les pratiques et expériences à la frontière mettent en jeu la question du sens qu'on lui donne. Nous montrons aussi la nature hybride et mobile des frontières. Les appartenances identitaires sont enchevêtrées d'un point de vue spatial (appartenance régionale et fédérale suivant les pays, éventuellement supranationale dans certaines régions du monde comme l'Union européenne) comme d'un point de vue social (appartenances communautaires, culturelles et religieuses). Les frontières peuvent être délocalisées et les contrôles diffus à l'intérieur des territoires. Les dispositifs technologiques peuvent les invisibiliser tout en renforçant la surveillance. Enfin, nous avons pris en compte la dimension temporelle des frontières. Certaines frontières sont retracées, d'autres effacées, leurs rôles et leurs fonctions évoluent, et leurs durées d'existence varient. Les temporalités des pratiques et des expériences dans les territoires qu'elles séparent sont également variables : les rythmes de la vie quotidienne, les temporalités des espaces médiatiques, législatifs ou économiques peuvent connaitre

de fortes asymétries de part et d'autre d'une dyade frontalière. L'analyse des expériences et des pratiques est organisée selon trois groupes d'acteurs que l'ouvrage aborde successivement : ceux qui gardent les frontières (chapitres 1 à 3), ceux qui les passent ou les contestent (chapitres 4 à 7), celles et ceux qui y vivent (chapitres 8 et 9).

Nous portons ainsi d'abord l'attention sur une diversité d'acteurs en charge du contrôle des frontières. Car si les planisphères politiques continuent de montrer un pavement d'États égaux au regard du droit international et séparés par de simples lignes frontalières, l'évolution des rapports de force géopolitique et l'évolution des pratiques pour y contrôler les circulations en ont profondément complexifié la nature et déployé l'emprise spatiale. C'est au long des discontinuités de revenus les plus marquées par les disparités économiques, souvent entre les anciennes puissances coloniales et les États postcoloniaux, que se renforcent et se complexifient les dispositifs frontaliers, notamment à l'entrée des États-Unis, de l'Australie ou de l'Union européenne.

À partir du cas européen, Olivier Clochard étudie dans le chapitre 1 les modalités du contrôle, déployé par une grande diversité d'acteurs sous l'effet du tournant sécuritaire marqué depuis la fin des années 1990. Cela lui permet de « déplier » les frontières dans toute leur complexité et leur profondeur. Il montre que si les lignes frontalières des périphéries de l'Union européenne s'emmurent, se militarisent et se font toujours plus meurtrières, elles se démultiplient aussi bien au-delà, dans des zones de profondeur variable à l'intérieur et à l'extérieur. À l'intérieur, des démarcations invisibles ou semi-officielles sont mises en place au sein des espaces frontaliers ; elles deviennent des espaces de rétention des étrangers, imposant et institutionnalisant des zones d'attente pour les personnes en migration, qu'elles soient ou non en demande d'asile ; ces « sas d'entrée » fonctionnent comme des zones extraterritoriales où les droits procéduraux d'accès au territoire ou à l'enregistrement d'asile et au conseil juridique restent arbitrairement restreints, contrevenant aux conventions internationales ratifiées. À l'extérieur, les frontières se déploient aussi à longue distance, étendant leur emprise très en amont des circulations de personnes que les États veulent contrôler et empêcher de manière de plus en plus coercitive. Les contrôles frontaliers s'externalisent jusque dans des États étrangers à travers des accords interétatiques qui délèguent le pouvoir de filtrer les passages à d'autres États et à des réseaux interconnectés d'acteurs étatiques et privés ; les systèmes informatiques créent une « pixellisation » des frontières, dispersant les contrôles dans les consulats, aéroports internationaux, compagnies ferroviaires ou routières dans les territoires de pays tiers ; l'inflation législative crée des procédures sophistiquées d'enregistrement, de rétention et d'expulsion. Les acteurs du contrôle des frontières migratoires contemporaines établissent ainsi des systèmes complexes associant limites politiques linéaires, zones tampons étendues, dispositifs réticulaires informatisés et pratiques administratives discriminantes, formant des structures malléables perpétuellement reconfigurées selon les politiques étatiques. L'étude de cas du Niger (section 1.7) permet d'illustrer ce propos. Rhoumour Ahmet Tchilouta et Laurent Gagnol portent un regard géohistorique sur l'évolution des processus de frontiérisation dans le Sahara nigérien.

Endossant historiquement un rôle de carrefour migratoire, cet espace est devenu au milieu des années 2010 un archétype des politiques d'externalisation des contrôles aux frontières européennes. Cette frontiérisation était assumée par le gouvernement nigérien d'alors, avant de concourir à son renversement avec l'arrivée de la junte au pouvoir en 2023. La rupture est nette sur le rôle de la frontière, en termes d'affirmation d'une souveraineté nationale retrouvée.

La focale se resserre dans le chapitre 2 sur un élément emblématique des dispositifs-clés de contrôle frontalier : les centres de rétention pour étrangers. Leur nombre a explosé à l'échelle de la planète depuis les années 1990. Bénédicte Michalon rappelle qu'ils sont installés en des centaines de sites disséminés sur les territoires des États, pour près de la moitié en Europe et en Amérique du Nord. Espaces d'enfermement administratif qui mettent à l'écart de la communauté nationale les étrangers qui doivent en être expulsés, ils participent de cet éclatement des espaces frontaliers et de leurs logiques discriminatoires. L'attention est ici portée sur l'exercice au quotidien de cette mise à l'écart par la multiplicité des pratiques et expériences des professionnels chargés de leur fonctionnement. Le chapitre s'appuie sur une revue de la littérature scientifique sur ces dispositifs et sur l'exemple éclairant de la Roumanie qui a développé récemment ses centres de rétention en même temps que son intégration à l'Union européenne puis à l'espace Schengen. Il démontre que les centres de rétention sont marqués par une sous-traitance croissante des métiers au secteur privé, parfois même dans les fonctions de police. Les catégories d'acteurs impliqués varient suivant les pays, et ont en commun d'être de plus en plus variées et assez largement dévalorisées. La tension est constante entre protection des droits et répression.

L'épaisseur des zones frontalières ainsi que l'asymétrie et la complexité des pratiques de leur contrôle trouvent aussi une illustration emblématique dans les espaces maritimes. Nathalie Fau, dans le chapitre 3, montre que les frontières maritimes et le principe fondamental de liberté des mers établi par le droit international se voient en permanence mis en cause par les stratégies économiques et géopolitiques des États. Les conférences internationales ont certes clairement réglé, dans la seconde moitié du XXe siècle, les régimes de souveraineté sur leurs eaux territoriales et sur leur zone d'exploitation exclusive, mais le contrôle de leurs limites est complexe et dépend de la capacité des États à le faire respecter. Le chapitre 3 montre, à partir d'exemples pris en mer de Chine, au long des détroits dans le Sud-Est asiatique, en Méditerranée ou dans la Caraïbe, que les ambitions concurrentes pour s'approprier des ressources halieutiques, énergétiques ou minérales conduisent à des conflictualités spécifiques, souvent gérées à bas bruit par les États, à partir d'une multiplicité d'acteurs et de pratiques. La volonté de contrôler les flux de biens et de personnes engage des moyens humains, techniques et financiers importants qui redessinent des frontières à géométries variables, fluctuantes dans le temps. Les États ne disposent pas de capacités égales pour contrôler les espaces maritimes qui leur incombent. Les États les plus faibles subissent piraterie, trafics et pêche

illégale fournissant parfois le prétexte à des interventions militaires externes de puissances étrangères qui veulent sécuriser leurs routes commerciales. Certains États développent aussi des stratégies moins militaires pour repousser les limites géographiques de leur interventionnisme ; ils fabriquent et occupent artificiellement des îlots, délèguent à des gardes-côtes civils, mais aussi à des pêcheurs, à des plateformes pétrolières voire à des aires marines protégées, le soin d'affirmer leur présence et de légitimer leur expansionnisme maritime. Le chapitre 3 s'intéresse aussi aux modalités de dissémination du contrôle des circulations et des migrations. Les phénomènes de barriérisation analysés dans le chapitre 1 sont ici éclairés à partir des espaces maritimes. Sous la pression de politiques de plus en plus répressives, les acteurs de la surveillance déploient des systèmes technologiques de plus en plus coûteux (N. Fau rappelle, à l'exemple de l'Union européenne, que les dotations de l'agence Frontex ont centuplé depuis les années 2000), des centres insulaires de rétentions de plus en plus nombreux et privatisés, des dispositifs de plus en plus coercitifs « d'externalisation » de la surveillance et du filtrage des circulations au-delà des mers. Fondamentalement inégalitaires et asymétriques, ces pratiques du contrôle dissocient de manière croissante les limites nationales, fixées par le droit sur les cartes, des lieux effectifs du contrôle. Elles transforment les frontières maritimes en réseaux mobiles et mortifères qui piègent à sens unique ceux qui tentent de les franchir.

En dépit des moyens déployés pour contrôler leurs frontières, les États et leurs agents n'ont pas le monopole de la production des espaces frontaliers. Ces derniers sont aussi dessinés et modulés par la multitude de ceux qui les franchissent et par les inégalités entre les régimes de passage. C'est l'objet des chapitres suivants. Nous faisons place à quatre formes très différentes de passages : passages illégaux violemment réprimés que nous abordons à partir des résistances qu'ils engagent ; passages commerciaux et informels plus ou moins licites au long des dyades « profitables » ; passages au contraire patentés par les institutions qui favorisent certaines circulations ; passages privilégiés des touristes internationaux. Au prisme de ces perspectives, les frontières apparaissent comme des lieux d'interface façonnés par les expériences de passage et d'échanges, remodelés par des personnes migrantes, militantes, entrepreneuses ou consommatrices, privilégiées ou au contraire entravées dans leur mobilité.

Dans la continuité des premiers chapitres, nous choisissons d'examiner pour commencer, dans le chapitre 4, la diversité des formes d'agentivité observables pour passer et résister aux frontières asymétriques les plus violemment sélectives. Anne-Laure Amilhat-Szary s'intéresse aux modalités de leurs contestations depuis les modes infrapolitiques déployés par les personnes migrantes jusqu'aux mobilisations les plus explicitement argumentées par un projet politique. Elle revient sur l'histoire et les modalités de structuration qui fondent ces mobilisations en s'adossant aux travaux nord-américains et européens qui s'emploient à théoriser et visibiliser les rapports inégaux et les violences que ces frontières incarnent. Sa démarche géographique entend répertorier une multitude d'« espaces du refus » : depuis les solidarités et luttes historiques d'abord

menées par les partis politiques et les syndicats, jusqu'aux dénonciations altermondialistes et aux rassemblements solidaires *in situ* d'activistes d'ONG sur les lieux de passage des routes migrantes de la dernière décennie. A.-L. Amilhat-Szary reprend les travaux s'attachant à saisir la diversité des modes de dénonciation et d'expression de solidarités concrètes. Il s'agit de qualifier les modalités et les échelles de l'action militante en résistance à la déshumanisation des personnes déclarées « illégales ». À côté de l'aide pratique portée par les ONG, des scientifiques et activistes conduisent un travail de documentation, de comptage et de visibilisation des violations des droits humains ; les actions ne se limitent pas aux frontières et investissent le centre des espaces politiques nationaux et les villes afin de porter autrement la question des frontières dans un débat politique gangrené par la xénophobie. A.-L. Amilhat-Szary s'attache aussi à mettre en lumière la portée utopique de ces mobilisations qui contestent plus largement l'ordre politique contemporain dont les régimes frontaliers apparaissent à la fois comme des indicateurs et des producteurs des inégalités et injustices systémiques à l'échelle du monde.

Le chapitre 5 porte sur les passages commerciaux et les réseaux transfrontaliers informels de la « mondialisation par le bas », dont les pratiques inscrivent les espaces frontaliers sur des routes d'échanges connectées à l'échelle du monde. La contribution d'Olivier Pliez permet de revenir sur la littérature scientifique qui l'a progressivement mise à jour. Initiée par les anthropologues sur des monographies locales portant sur des marchés emblématiques, les travaux se sont ensuite élargis, notamment avec les géographes, à l'étude de réseaux commerciaux désormais transcontinentaux. Ces recherches fournissent une description dense et évolutive des circulations et lieux d'échanges. Si les pratiques commerciales étudiées procurent à la majorité des habitants de la planète les menus articles du quotidien à des prix maintenus au minimum, elles portent toutefois sur des volumes financiers considérables et contribuent à la production des espaces frontaliers. Les travaux sur les connexions horizontales ont montré comment les circulations des marchandises ont été permises par des liens fondés sur les solidarités des communautés transnationales, la confiance ou la réputation, mais aussi par l'agilité commerciale des protagonistes et leur connaissance pratique des interstices de l'économie mondiale. Les recherches ont décortiqué les liens des marchés frontaliers avec les places marchandes des grandes villes, les marchés de gros et de demi-gros, et les comptoirs grossistes dont le marché de Yiwu est devenu une figure chinoise mondiale emblématique. Ces recherches montrent que les marchés transfrontaliers qui permettent de franchir les barrières tarifaires et normatives des États ou des aires de libre-échange constituent autant de relais sur des transports à longue distance. Les réseaux et certaines places pivots font preuve autant de plasticité que de capacité à résister aux crises mondiales et aux évolutions géopolitiques et économiques. Les travaux sur les connexions verticales explorent les liens de dépendance entre les sites de production, d'échange, de consommation et de gestion des déchets. Ils éclairent la réorientation des flux en direction de la Chine et des transformations induites par la constitution des « nouvelles routes de la soie ». Depuis la figure pionnière de l'entrepreneur-migrant et des réseaux régionaux transfrontaliers mis en lumière il y a une trentaine d'années, les acteurs de ces échanges commerciaux

se sont intégrés dans des systèmes globaux connectés à l'échelle mondiale. Par-delà l'atypicité, l'informalité et la marginalité sociales et géographiques de leurs pratiques au regard de celles des élites métropolitaines de la mondialisation hégémonique, leurs mises en réseau produisent des espaces frontaliers caractéristiques et leur confèrent des significations qui échappent largement aux États.

Le chapitre 6 vient prendre le contrepied du précédent en traitant de réseaux d'acteurs au contraire formels et institutionnels à l'échelle, cette fois, de l'Union européenne, considérée ici comme un idéal-type où les formes de coopérations les plus élaborées ont pu prendre forme. Bernard Reitel et Birte Wassenberg s'intéressent plus précisément aux acteurs publics ou parapublics impliqués dans le développement des coopérations transfrontalières. Les deux auteurs commencent par resituer les grandes évolutions internationales qui ont permis et conforté leur émergence, puis les étapes de leur formalisation croissante. D'abord portée au cours des années 1950 et 1960 au sein de l'Europe rhénane par les collectivités territoriales sous des formes associatives de droit privé à des fins pragmatiques de voisinage ou plus idéalistes de réconciliation entre les populations, cette « petite politique étrangère » s'est vue reconnue, officialisée, soutenue par les pouvoirs centraux à partir des années 1970 puis instituée en modèle pour les nouveaux États membres dans les années 2000. Les travaux sur ces évolutions ont mis à jour le rôle facilitateur joué par le Conseil de l'Europe qui y a vu l'une de ses priorités et, après la fin de la guerre froide, un instrument de réconciliation et de stabilisation démocratique à l'Est. Les études historiques montrent que cette mission du Conseil de l'Europe s'est appuyée sur différentes instances associatives para-étatiques et notamment sur l'Association des régions frontalières d'Europe (ARFE). C'est notamment à ces mouvements associatifs ancrés dans les pratiques de coopération transnationale que l'on doit le travail de *lobbying* auprès des États et de la CEE en faveur du futur programme Interreg formalisant les liens entre les institutions européennes et les réseaux d'acteurs transfrontaliers. Le programme se déploie en cinq cycles programmatiques entre 1991 et 2020 qui aboutiront à la généralisation des coopérations transfrontalières dans toute l'UE, à l'homogénéisation des dispositifs et à l'inscription d'une gouvernance multiniveau formalisant le lien entre l'Europe et les coopérations transfrontalières. B. Reitel et B. Wassenberg montrent que l'on a aujourd'hui un ensemble dense de réseaux transnationaux et transfrontaliers. Ils identifient parmi eux différents types, en fonction de la proximité des territoires et des acteurs, en fonction aussi du nombre de participants et de l'émergence d'un *leadership*. B. Reitel et B. Wassenberg rappellent que si ces coopérations transfrontalières bénéficient bien du cadre institutionnel favorable et valorisant de l'Union européenne ainsi que des moyens financiers mis à disposition, elles ne construisent que des liens « faibles » et demeurent fragiles, soumises au retournement des majorités politiques locales et nationales, dans un contexte de montée de réflexes nationalistes et de succès du mythe protecteur de la frontière.

Une étude de cas (section 6.5) située à la frontière franco-allemande vient compléter le propos, avec la question particulière de la coopération transfrontalière entre services

de police et de gendarmerie. Les six auteurs de l'étude, Grégory Hamez, Sabine Ehrhart, Hélène Langinier, Claudia Polzin-Haumann, Christina Reissner et Jean-Yves Trépos associent des regards issus de la géographie, de la sociologie, de la linguistique et des sciences de gestion pour questionner les procédures locales de coopération et les représentations que se font ces acteurs de la sécurité. Si les agents ont développé une efficacité reconnue dans leurs aptitudes à surmonter les obstacles juridiques et administratifs, une fragilité ressort de l'architecture d'ensemble, à la fois au regard de la baisse de la maîtrise de la langue de l'autre au cours des dernières décennies, mais aussi au regard d'un événement conjoncturel encore marquant : la décision unilatérale que l'Allemagne avait prise de fermer complètement ses frontières lors de la crise sanitaire de février 2020.

Le chapitre 7 aborde une dernière catégorie d'acteurs qui traversent les frontières : les touristes. Philippe Duhamel montre la diversité des liens entre tourisme et frontière. La frontière peut être destination touristique en tant que telle, mais aussi ligne de différenciation entre un côté riche en ressources touristiques particulières et un autre qui en est davantage dépourvu, ou encore une ligne franchie de façon inégale suivant les catégories de touristes. Destination touristique, c'est le cas de la zone démilitarisée entre les deux Corées, ou de la frontière qui traverse l'île de Chypre. Ressource, c'est le cas des rentes de situation qui transforment des frontières en avantage économique, par exemple, avec le développement de jeux d'argent en des lieux particuliers comme Macao, Monaco et Las Vegas. Inégalité, car les exigences de visa fragmentent le monde en mondes accessibles, de façon asymétrique. L'étude des frontières à partir de la question touristique met en lumière de fortes différenciations en fonction des points de passage et des catégories d'individus pouvant être touristes. Les tensions peuvent émerger entre touristes et populations locales, comme le montre Hugo Mazzero dans son étude de cas (section 7.5) sur le parc transfrontalier du Grand Limpopo (Afrique du Sud – Mozambique). La pression touristique s'exerce sous forme de safaris, principalement du côté sud-africain avec une extension côté mozambicain ; en sens inverse, des migrations économiques plus ou moins légales ont cours depuis le Mozambique vers l'Afrique du Sud, à la mesure des écarts de richesse entre les deux pays. C'est un défi pour la conservation de la nature dans le parc transfrontalier, entre pratiques touristiques, migrations de main-d'œuvre et formes de braconnage.

Après avoir envisagé ceux qui gardent et produisent les frontières, puis ceux qui les franchissent, l'ouvrage se termine avec une dernière catégorie d'acteurs : ceux qui vivent à proximité des frontières. Les expériences et pratiques de ces acteurs sont singulières, face aux opportunités et contraintes liées à la frontière. Que les frontières soient traversées ou non, elles façonnent les imaginaires (chapitre 8). La dimension temporelle importe ici encore, dans la mesure où même des frontières disparues peuvent continuer d'exercer leurs effets sur les expériences et les pratiques (chapitre 9).

Le chapitre 8 porte sur la vie à la frontière, abordée comme une expérience fondamentalement multiscalaire par Grégory Hamez. Vivre près d'une frontière, c'est être situé d'un côté, appartenir à un ensemble étatique, voire national, tout en pouvant nourrir des expériences de contact local avec le voisinage étranger. C'est se confronter à la frontière comme une ressource et comme une contrainte, au voisin comme un proche et comme un étranger, à la limite étatique comme une membrane protectrice et comme un horizon prometteur. Certes, les formes que prend la vie à la frontière sont d'une grande diversité à travers le globe suivant les types de frontières et leur force de cloisonnement. Les motifs de traversée comprennent souvent le commerce, parfois le travail, la santé, l'éducation ou toutes formes de sociabilité. Mais la question spatiale est d'importance, et c'est dans la plus grande proximité avec la frontière que peuvent émerger des formes d'hybridation particulière, propices à leur tour au développement de nouveaux imaginaires.

Pour rendre justice à la diversité des contextes spatiaux dans lesquels s'exprime cette vie à la frontière, quatre études de cas complètent le chapitre 8, portant sur quatre continents différents. Dans l'étude de cas A (section 8.4.1), Lucile Médina présente la pratique du transfrontalier dans le *Trifinio*, tripoint frontalier de l'Amérique centrale (Guatemala-Salvador-Honduras). La tension est vive entre l'échelle interétatique des conflits qui marquent toujours ces frontières, l'échelle transnationale des couloirs de migration et de trafic sud-nord, et l'échelle locale des pratiques quotidiennes des populations. L'étude de cas B (section 8.4.2) opère un passage au continent africain : Laurent Gagnol et Rhoumour Ahmet Tchilouta proposent une géohistoire des frontières sahéliennes. La perspective géohistorique met en lumière l'évolution de ce qu'est la frontière et de la façon dont elle façonne et est façonnée par les habitants, depuis les frontières nomades précoloniales, aux frontières de l'ordre colonial, et enfin au durcissement actuel des frontières. Passage à l'Asie ensuite avec l'étude de cas C (section 8.4.3), où Audrey Bochaton aborde les pratiques d'accès aux soins des Laotiens se rendant en Thaïlande, de l'autre côté du Mékong. La frontière constitue ici une discontinuité marquée en termes d'offre sanitaire, quantitativement et qualitativement, ce qui explique l'ampleur de cette pratique sanitaire transfrontalière. Retour en Europe avec l'étude de cas D (section 8.4.4), pour aborder une question de circulation informationnelle : la diffusion de rumeur d'un côté de la frontière, incriminant l'autre côté. Grégory Hamez, Claire Delus, Mathias Boquet et Nicolas Dorkel ont enquêté sur la propagation d'une rumeur à la frontière franco-allemande, dans un contexte d'inondation. Ils montrent la vitesse à laquelle cette rumeur s'est propagée, et le facteur déterminant des canaux de communication transfrontaliers, qui en l'occurrence ont été défaillants.

Le chapitre 9 s'intéresse à la vie *post mortem* des frontières. Béatrice von Hirschhausen s'emploie à décrire et comprendre comment des frontières révolues, effacées des cartes politiques, peuvent toujours se manifester non seulement dans les formes spatiales, mais aussi dans les pratiques et les représentations de l'espace. Elle revient sur

la principale controverse autour de laquelle se noue leur interprétation, puis explore comment d'anciennes frontières peuvent imprégner les expériences habitantes et comment en retour ces expériences peuvent, en certaines circonstances, réactualiser leurs traces. La métaphore du fantôme permet de traiter de ces manifestations instables et éphémères du passé dans les géographies des sociétés ; elle permet de rendre compte de leur double nature sensible et imaginaire. Les analyses empiriques montrent que les traces d'anciennes frontières sont dessinées ou effacées par les acteurs ordinaires qui reproduisent ou disqualifient les héritages du passé en fonction de leur « horizon d'attente ». Les analyses empiriques montrent aussi que ces horizons d'attente tendent à se conformer aux géographies imaginaires qui désignent les centres et les périphéries, et qui dessinent ainsi une géographie des prophéties sur le futur que les sociétés locales ont intériorisée. Le propos est illustré par deux exemples choisis dans le vaste répertoire de « frontières fantômes » de l'Europe médiane. Le premier (en section 9.4.1) est choisi en Allemagne où les traces de la frontière de la guerre froide qui partagea le pays pendant 45 ans se repèrent dans les comportements électoraux et dans les sociabilités ordinaires. Laure de Verdalle et Béatrice von Hirschhausen examinent sa prégnance dans le quotidien de deux villages situés sur l'ancien rideau de fer. Le second exemple (en section 9.4.2) est situé au long d'une frontière impériale de très longue durée qui traverse le territoire roumain. À partir d'une recherche conduite par Gábor Szalkai, Béatrice von Hirschhausen montre comment des « entrepreneurs de mémoires » s'emploient à réveiller le fantôme dans des villages situés sur un ancien poste frontalier pourtant disparu depuis plus d'un siècle.